

TOURNOI NATIONAL CADETS/CADETTES



LABEL B

À partir de 8h30
Entrée Gratuite

柔道



DOJO DEPARTEMENTAL
RUE ANDRÉ HUART
02700 **TERGNIER**

COMITE AISNE JUDO

SAMEDI 31 OCTOBRE 2020



Ring & Dojo

PROGRAMME :

Pesée des CADETTES : 08h30 - 09h15

Pesée des CADETS : 11h15 - 12h00

Déroulement des combats : sur 6 surfaces (6m x 6m)

Personnes à contacter pour tout renseignement :

- Kévin HANOCQ, CTF Comité Aisne Judo
Tél : 06 46 28 94 56
Mail : kevin.hanocq@ffjudo.com
- Site Web du Comité Aisne de Judo :
<http://www.comitaisnejudo.com/>

Lieu de compétition :

Dojo Départemental

Rue André Huard 02700 TERGNIER



REGLEMENT DU TOURNOI

1/ LES COMBATTANTS :

Conditions de participation :

- Tous les participants doivent justifier de deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
> Passeport et certificat médical obligatoires mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu en compétition.
- Les étrangers devront apporter tout justificatif permettant de démontrer qu'ils sont en règle avec leur Fédération affiliée obligatoirement à la Fédération Internationale de Judo, qu'ils ont au moins deux années de pratique, le niveau minimum Ceinture Verte et qu'ils sont aptes à la pratique du Judo, Jujitsu en compétition.

La responsabilité d'un éventuel accident non couvert suite à une fausse déclaration ne pourra être imputée au Comité Organisateur.

Les combattants devront autoriser tout contrôle antidopage officiel si demandée par une personne qualifiée.

Années de naissance : 2004 - 2005 - 2006

2/ DEROULEMENT DU TOURNOI :

Arbitrage :

Application du règlement d'arbitrage officiel en vigueur en France. (cf: *textes officiels de la FFJDA*).

Formules de compétitions : (en fonction du nombre de participants)

- 1 à 5 combattants : poule.
- 6 à 7 combattants : Poule/Tableau
- + 8 combattants : tableau avec double repêchage.

3/ RECOMPENSES :

LOTS ADIDAS

➤ LES ARTICLES :

Art 1 : Inscriptions via extranet fédéral, rubrique compétitions (Site FFJDA)+ confirmation avec règlement. **Frais d'inscription 10 euros** à joindre impérativement au coupon d'engagement. **Tout règlement sur place sera facturé 20 euros.**

Art 2 : Les frais d'engagement seront remboursés uniquement dans le cas suivant :
- Absence justifiée (blessure.....) avec certificat médical à fournir le jour de la manifestation par le responsable de la délégation.

Toute autre demande de remboursement sera étudiée par le comité d'organisation.

Art 3 : Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Pour les catégories en poule, seul les 3 premiers judokas seront récompensés.

Art 4 : En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Art 5 : L'accès aux tatamis sera exclusivement réservé aux professeurs et entraîneurs au moment de coacher. Des badges leur seront donnés à cet effet.

Art 6 : Tous les compétiteurs seront sous la responsabilité de leur Club, Structure ou Comité.

Art 7 : Chaque participant autorise expressément les organisateurs du Tournoi ainsi que leur ayants droits tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et/ ou Audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à ce Tournoi (sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires) et ce pour une durée illimitée.

FICHE D'INSCRIPTION

Club :
Nom du responsable :
Adresse :
Fax :
Téléphone :
E-mail :

Droits d'inscription : 10 € par judoka
Chèque libellé à : Comité Aisne de Judo

**ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE
SANS LE REGLEMENT JOINT A CETTE FICHE D'INSCRIPTION.**

Pour être prise en compte, cette fiche d'inscription doit être envoyée avec la fiche d'engagement ainsi que le règlement au :

COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AISNE DE JUDO
3 rue Jacques Duclos
59610 FOURMIES

OU par mail et virement à :
mduchesne.cdja@orange.fr

Relevé d'Identité Bancaire :
CR NORD EST
TERGNIER

Coordonnées de l'agence :
Tél. 0323572511
Fax. 0323579646



Titulaire : COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AISNE DE JUDO
Adresse : DEPARTEMENT DE L AISNE 21 RUE D AULNOIS 02870 BESNY ET LOIZY

Domiciliation : TERGNIER

Code Banque : 10206

Code Guichet : 00016

Numéro de compte : 98734621463

Clé RIB : 75

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1020 6000 1698 7346 2146 375

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT : AGRIFRPP802

AVANT LE 28/10/2020 SUR EXTRANET FRAIS D'INSCRIPTION AVANT LE 26/10/2020

FICHE D'ENGAGEMENT

<u>Catégorie de poids</u>	Nom Prénom N° de licence obligatoire	<u>Catégorie de poids</u>	Nom Prénom N° de licence obligatoire
-46kg		-40kg	
-50kg		+44kg	
-55kg		-48kg	
-60kg		-52kg	
-66kg		-57kg	
-73kg		-63kg	
-81kg		-70kg	
-90kg		+70 kg	
+90kg		Cette fiche d'engagement doit être envoyée avec la fiche d'inscription	



Infos pratiques :

Plan d'accès au dojo en voiture :

PAR A26 (REIMS->SAINT-QUENTIN) : Sortie N° 12 direction TERGNIER CHAUNY SOISSONS.

A 15km panneau « DOJO DEPARTEMENTAL »

PAR A26 (AMIENS->SAINT-QUENTIN) : Sortie N° 11 puis direction CHAUNY TERGNIER prendre D1. A 20km panneau « DOJO DEPARTEMENTAL »

PAR NATIONALE : Paris Bruxelles : sortir SOISSONS direction SAINT-QUENTIN.

A 30km panneau « DOJO DEPARTEMENTAL ».

Vous venez de COMPIEGNE par l'A1, Sortie N° 10 prendre NOYON puis direction CHAUNY SAINT QUENTIN. Après Chauny sur D1 panneau « DOJO DEPARTEMENTAL »

HOTELS

A Saint-Quentin, environ à 20 minutes du lieu de la compétition.



B&B Hôtel

Rue Antoine Parmentier
02100 Saint-Quentin
Tél : 0 892 78 80 97



Hôtel Ibis Budget

84 Rue Michelet
02100 Saint-Quentin
Tél : 0 892 70 12 79



Hôtel Ibis

14 Place de la Basilique
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 67 40 40



Hôtel Kyriad

Zone du Bois de la Chocque
Avenue Archimède
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 08 45 00



Hôtel Balladins

3 Rue Eugène Freyssinet
02430 Gauchy
Tél : 03 23 63 20 35



Hôtel Akena

79 Rue du Général Leclerc
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 07 74 11